

Ouverture de la séance du 11 frimaire an III (1er décembre 1794) :
prise de fauteuil par Porcher, secrétaire, en remplacement du
président et lecture du procès-verbal du 7 frimaire

Gilles-Charles Porcher, Jacques-Antoine Boudin

Citer ce document / Cite this document :

Porcher Gilles-Charles, Boudin Jacques-Antoine. Ouverture de la séance du 11 frimaire an III (1er décembre 1794) : prise de fauteuil par Porcher, secrétaire, en remplacement du président et lecture du procès-verbal du 7 frimaire. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 347;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19964_t1_0347_0000_1

Fichier pdf généré le 15/07/2019

Séance du 11 frimaire an III

(lundi 1^{er} décembre 1794)

Présidence de CLAUZEL (1)

La séance est ouverte à onze heures et demie.

Porcher, secrétaire, occupe le fauteuil en l'absence du président.

Boudin, secrétaire, lit le procès-verbal du 7 frimaire (2).

Un membre du comité des Dépêches lit la correspondance (3).

1

Le citoyen Hurard, notaire public à Marçon, district du Château-du-Loir, département de la Sarthe, fait don à la patrie de son office de notaire; il désireroit que la Convention fixât les vacations des notaires publics, et qu'elle arrêtât l'arbitraire de leurs travaux.

Mention honorable, renvoi au comité des Finances (4).

2

Le citoyen Pelletier-Labouière, vétérans national, remercie la Convention du secours qu'elle lui a accordé de la somme de 350 liv., et de celle de 150 liv. qu'il avoit précédemment reçue; il demande que la pension qu'il est en droit d'attendre soit bientôt décrétée.

(1) P.-V., L, 212.

(2) P.-V., L, 212.

(3) P.-V., L, 212. Il y a déficit d'archives dans la Série C pour la journée du 11 frimaire: on ne retrouve aucune des adresses des sociétés ou des particuliers. La vérification faite dans les cartons des originaux démontre la même lacune. Merci à Pierre-Dominique Cheynet aux AN pour sa vérification sur cette journée.

(4) P.-V., L, 212-213.

Mention honorable, renvoi au comité des Finances (5).

3

Le conseil-général du district de Commune-Affranchie [ci-devant Lyon, Rhône], séant à Genis-le-Patriote [ci-devant Saint-Genis-Laval, Rhône], annonce à la Convention que les communes de Brutus-La-Fontaine [ci-devant Fontaine-Saint-Martin, Rhône], et Marat [-sur-Saône], ci-devant Neuville [-sur-Saône, Rhône], ont fait don à la patrie, chacune, d'un cavalier républicain, monté et équipé.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

4

Les administrateurs du district de Mortagne, département de l'Orne, annoncent à la Convention nationale que pendant la deuxième décade de brumaire, trente-trois lots de biens d'émigrés, estimés 36 900 liv., ont été vendus 161 000 605 liv.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (7).

5

La société populaire de Villeneuve-de-Berg, district du Coiron, département de l'Ardèche, fait passer à la Convention le récit de la fête des victoires, célébrée dans sa commune le 30 vendémiaire en vertu d'un décret de la Convention.

(5) P.-V., L, 213.

(6) P.-V., L, 213.

(7) P.-V., L, 213.